

FUVEAU

Dépôts sauvages: opération sentinelle de la nature



Les personnes témoins de dépôt sauvage sont appelées à contacter la police municipale.

/ PHOTO F.V.

Encore trop de décharges apparaissent ou subsistent dans la nature et constituent une atteinte à l'environnement. La police municipale appelle à dénoncer les nuisances près de chez vous ou lors de vos sorties en campagne. Le spectacle est désolant. Et la sempiternelle question "Mais comment peut-on faire ça?" se pose à nouveau.

Alors même que les campagnes de protection de la nature et de l'environnement se multiplient, que la sensibilisation en milieu scolaire fait des émules, certains ne se sentent toujours pas concernés ou ne veulent pas se donner la peine de faire quelques kilomètres de plus pour aller dans une des déchetteries locales ouvertes gratuitement aux particuliers.

Le chef de la police municipale, Denis Ben Belgacem, monte au créneau et propose aux personnes qui seraient témoins d'un dépôt sauvage de le contacter afin qu'ils puissent réagir le plus rapidement possible. Il se dit prêt à prendre en compte

des appels anonymes, c'est dire! "Parce que trop c'est trop et qu'en la matière c'est tous ensemble que l'on peut lutter contre ces comportements inadmissibles". Denis Ben Belgacem souhaite instaurer sur la commune une opération sentinelle de la nature car, dit-il "nous sommes tous concernés par ces déchets qui polluent nos campagnes".

Quelles sont les sanctions encourues pour un dépôt sauvage? Selon l'article L541-46 du code de l'environnement, "est puni de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende le fait d'abandonner, déposer ou faire déposer, dans des conditions contraires aux dispositions du présent chapitre, des déchets".

F.V.

Contact : police municipale
04 42 65 65 41 du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15.
Samedi de 9 h à 14 h 30.
Contact patrouille de 7 h à 20 h 30
au 06 23 14 22 02. Chef de service
au 04 42 65 65 41.

BOUC-BEL-AIR

La commune visite sa ville jumelle en Italie



Au centre, Anna Ravoni, Barbara Casalini et Richard Mallié, accompagnés de leurs élus respectifs.

/ PHOTO M.-L.G.

Une délégation boucaïne composée du maire Richard Mallié, de Marie-Odile Armandon, adjointe à la culture, Corinne Lemeut, adjointe aux sports et grands événements, Joseph Cassaro, conseiller municipal et de 3 membres du comité de jumelage, s'est rendue à Fiesole où elle a passé 2 jours.

Ils ont été reçus très chaleureusement par le maire de Fiesole, Anna Ravoni, et la vice-maire Barbara Casalini. Après une réception officielle en mairie, la délégation a visité l'aire archéologique de la ville toscane qui comprend un mur étrusque, un théâtre romain, des thermes et un temple.

Accompagnés par un guide parlant français, ils ont découvert le musée archéologique et le musée Bandini qui possède de magnifiques tableaux religieux. Après la culture, le sport

avec la visite des installations sportives, tennis, football et basket-ball en compagnie de l'adjoint aux sports. Une rencontre avec les artistes fiesolans avait été organisée pour la soirée. Le lendemain matin, visite de la fondation Michelucci, architecte renommé et accueil à la bibliothèque suivis d'une visite de la Villa Medici et de l'institut européen.

Une commune de Fiesole d'une grande richesse culturelle et qui possède, sur un territoire presque équivalent à celui de Bouc, de belles installations sportives. Cette visite est un pas de plus dans le renforcement de l'amitié des 2 communes.

M.-L.G.

À noter : cette semaine un voyage est organisé par le comité de jumelage qui permet aux Boucaïns de découvrir Fiesole et ce jusqu'au 18 mars.

Ségolène Royal veut mettre la pression sur Alteo

GARDANNE La ministre de l'Environnement pointe, après l'incident du 9 mars, "la vétusté d'une partie des installations" et souhaite un rapport "sur les solutions de traitement actuellement étudiées" pour ses rejets

RAPPEL DES FAITS

Le 9 mars dernier, un nuage de vapeur chargée de soude survolait le centre-ville de Gardanne, après la rupture d'une canalisation dans l'usine Alteo, laissant derrière lui des dépôts blanchâtres, bien au-delà du périmètre de la société. Un épisode spectaculaire jugé sans incidence sanitaire, selon les élus et la direction d'Alteo. Une enquête a toutefois été ouverte. Hier, dans un communiqué, le ministère de l'Environnement martèle qu'il suivra le dossier.

Ce n'est qu'un exemple de plus, démontrant qu'Alteo est toujours dans la loupe du gouvernement. On se souvient que Ségolène Royal, hostile à la reconduction du permis accordé à l'industriel gardannais de poursuivre ses rejets en mer, n'avait pas obtenu satisfaction face à l'argument économique et les centaines d'emplois en jeu. Mais la fuite, le 9 mars dernier, sur une canalisation qui s'est suivie d'un dépôt de soude dans le centre-ville de Gardanne - jugé sans conséquence sanitaire par les autorités locales, le lendemain de l'incident - a apporté de l'eau au moulin de



La ministre demande que "le modèle économique de l'entreprise fasse l'objet d'une expertise par les conseils généraux de l'économie et de l'environnement et du développement durable". / PHOTO S.M.

la ministre. Par le biais d'un communiqué, Ségolène Royal, hier soir, déplorait que cette fuite "confirme la vétusté d'une partie des installations de traitement et appelle à examiner au plus tôt les solutions envisagées pour traiter les pollutions rejetées en Méditerranée, à travers une autre canalisation, mise en service en 1966".

La ministre de l'Environnement affirme également que "le procureur de la République a ouvert une information judiciaire (le Parquet indi-

que, lui, avoir ouvert une enquête confiée à la gendarmerie sur les causes de l'accident et les modalités d'intervention, Ndlr) et les responsables seront entendus par la justice. Les inspecteurs de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et la gendarmerie ont été chargés d'enquêter sur les circonstances de l'accident. L'enquête déterminera les responsabilités dans le déroulement de cette affaire". Au-delà de l'épisode de la fuite, c'est bien toute la chaî-

ne de production et les dispositifs de rejets d'Alteo qui sont ciblés par Ségolène Royal: "La ministre de l'Environnement demande que l'exploitant remette un rapport sur les solutions de traitement actuellement étudiées afin que le comité de suivi de site puisse l'examiner d'ici à fin septembre." Elle demande également que "le modèle économique de l'entreprise fasse l'objet d'une expertise par les conseils généraux de l'économie et de l'environnement et du développement durable". J.D.

GRÉASQUE

La sécurité routière expliquée aux enfants

Lundi dernier, l'association "Artémis" et la préfecture des Bouches-du Rhône ont organisé une matinée de sécurité routière pour les élèves de CM2 de madame Dewasmes à l'école de Gréasque.

L'inspecteur Didier Neu a éclairé les petits Gréasquais sur les dangers de la route et a commencé un travail de prévention qui sera développé dans le cadre des apprentissages au CM2. Tous les élèves ont été ravis de cette intervention fort utile.



Grâce à un parcours en vélo, les enfants ont pu approfondir les règles de la sécurité routière.

/ PHOTO A.Ka.

A.Ka.

VENTABREN • Disparition.

La commune vient de perdre Georges Reguin. Il était un homme choyé de ses enfants et petits-enfants ainsi que de toute la population du village d'en haut. Lui et sa femme Hélène étaient les mascottes du piton. Georges était un exemple de bonté, de bonne humeur, de droiture, d'honnêteté. Toujours prêt à rendre service. Après une brillante carrière dans l'armée, puis une carrière chez Total, il coulait des jours heureux se donnant à fond dans sa passion pour l'audiovisuel en réalisant des courts-métrages remarqués notamment "Mystère à Ventabren" sur les graffs végétaux d'un artiste inconnu. Installé dans le vieux village depuis 1969, il a donné de son temps pour le bien de la population au cours de deux mandats au sein de l'équipe municipale. Ses obsèques auront lieu demain à 10h30 en l'église Saint Denis.



CABRIÈS

Portes ouvertes à l'école des courses hippiques

L'Ecole des courses hippiques (Afasac) propose une formation aux métiers des courses hippiques (trot et galop), à partir de 14 ans. Elle ouvrira ses portes ce samedi 19 mars de 9h à 12h et de 14h à 17h aux jeunes souhaitant s'orienter dans ce domaine ainsi qu'à leurs parents. Cette journée offrira des visites du site, différentes démonstrations équestres, la présentation des métiers, des formations ou des rencontres avec les professionnels et les élèves actuels.

Les formations proposées dans cet établissement donnent accès à des métiers du secteur des courses hippiques dès sa sortie. Les plus connus sont ceux de jockey pour le galop, et de driver, pour le trot. Mais, le secteur des courses hippiques regroupe également d'autres métiers que sont le cavalier d'entraînement, le lad driver, le jockey, le garçon de voyage, le premier garçon, l'assistant entraîneur ou encore l'entraîneur.



Des métiers où la passion du cheval est de mise.

/ PHOTO G.C.

L'école présentera ses formations en alternance, reconnues par l'état, alliant programme scolaire classique et pratique sportive de haut niveau qui sont dispensées dans les 5 écoles des Courses hippiques Afasac. Elles s'adressent aux jeunes, dès la classe de 4^e, pour quatre d'entre elles. Les élèves peuvent y préparer un Capa

(un Certificat d'aptitude professionnelle agricole) "lad cavalier d'entraînement", le Bac pro CGEH (Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique), le BTS ACSE (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole) "spécialité filière courses hippiques" en apprentissage. En 2015, l'ensemble de ces formations a connu un taux de réussite à 93%. Par ailleurs, de nombreuses formations adultes souhaitant se reconverter ou se perfectionner sont également proposées.

Depuis 1980, l'Ecole s'est installée au cœur du centre d'entraînement des Plaines d'Arbois, sur un domaine de 100 hectares. Parmi les professionnels formés dans cet établissement, plusieurs sont devenus des jockeys et drivers célèbres tels Gérard Mosse, Jean-Baptiste Elorriaga, Jean-Christophe Sorel, François Lecarpentier.

G.C.

Centre d'entraînement des Plaines de l'Arbois. Contact : 04 42 22 41 45.